



**HAL**  
open science

## Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem

Daniel Le Bris

► **To cite this version:**

Daniel Le Bris. Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem. La Bretagne Linguistique, 2013, 17, pp.111 - 123. 10.4000/lbl.1767 . hal-03243176

**HAL Id: hal-03243176**

**<https://hal.univ-brest.fr/hal-03243176>**

Submitted on 31 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



---

## Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem

*Between the Penzé and the Rivière de Morlaix: Breton nautical terms recorded by Coëtanlem*

Daniel Le Bris

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/1767>

DOI : 10.4000/lbl.1767

ISSN : 2727-9383

### Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

### Édition imprimée

Date de publication : 1 février 2013

Pagination : 111-123

ISBN : 979-10-92331-00-4

ISSN : 1270-2412

### Référence électronique

Daniel Le Bris, « Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 17 | 2013, mis en ligne le 01 mai 2021, consulté le 22 mai 2021.

URL : <http://journals.openedition.org/lbl/1767> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.1767>

---



*La Bretagne Linguistique* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Daniel LE BRIS\*

## **Entre Penzé et Rivière de Morlaix : termes nautiques bretons relevés par Coëtanlem<sup>1</sup>**

**E**n 1820, Pierre-Joseph-Jean Coëtanlem achève le dictionnaire encyclopédique breton-français de 8334 pages dont il avait commencé la rédaction durant la Révolution française. Cet ouvrage qui contient les principales sources lexicographiques bretonnes disponibles à cette époque – en l’occurrence, le *Dictionnaire de la langue bretonne* de Dom Louis le Pelletier, (1752), le *Dictionnaire françois-celtique* de Grégoire de Rostrenen (1732) et *Le Sacré Collège de Jesus* de Julien Maunoir (1659) – reflète les préjugés des sociétés savantes de son temps. Coëtanlem, en tant que lexicographe, admire la science étymologique. Il accorde à l’évidence plus d’estime aux sources imprimées qu’aux enquêtes orales. Isolé dans son manoir de Trogriffon, il effectue un énorme travail de compilation, de citation et de comparaison à partir des livres et manuscrits conservés dans sa bibliothèque.

D’un point de vue lexicographique et linguistique, Coëtanlem ne cache pas son admiration pour les travaux de Le Gonidec dont la

---

\* Maître de conférences de celtique, CRBC (EA 4451), UBO/ueb

1. Je tiens à remercier chaleureusement Jean-Philippe Follet pour sa relecture attentive de l’article et ses commentaires.

grammaire<sup>2</sup> paraît en 1807. Cette année-là, notre érudit morlaisien rédige le troisième tome de son dictionnaire manuscrit. Il émet certes quelques critiques à propos de principes orthographiques, mais d'une manière générale, il considère sa grammaire comme un ouvrage de référence et témoigne d'un profond respect à un auteur membre de l'Académie Celtique : «M. Le Gonidec a fait preuve de connaissances et de talent dans la nouvelle grammaire qu'il vient de nous présenter.» «Sa grammaire est la plus méthodique [...] bien supérieure à celle que nous avons déjà»<sup>3</sup>. Le Gonidec est fréquemment cité dans les quatre autres volumes du dictionnaire rédigés après 1807. Des passages des *Mémoires de l'Académie Celtique* sont souvent mentionnés pour appuyer les longues dissertations de certains articles de Coëtanlem.

La norme unificatrice celto-bretonne de Le Gonidec sert de modèle pour commenter et critiquer le lexique et l'orthographe utilisés par Maunoir, Grégoire de Rostrenen et Le Pelletier. Dujardin (1948) nous rappelle les principaux faits que reproche Coëtanlem à ces trois lexicographes :

- Maunoir : «On sait assez que ce jésuite n'est pas un modèle à suivre en fait de langue, quoiqu'il soit mort en odeur de sainteté.»
- Le Pelletier : «On trouvera peut-être que mes plaintes reviennent trop souvent à l'occasion de son orthographe.»
- Grégoire de Rostrenen est celui qui reçoit le plus de reproches : «Il a grandement contribué au désordre et à la confusion dans l'orthographe.» «Tous ces mots de sa fabrique sentent le jargon.»

À la lecture de ces appréciations, on pourrait s'attendre à trouver chez notre lexicographe une attitude puriste. Au lieu de cela, Coëtanlem ne rejette pas les données qu'il a directement recueillies auprès des bretonnants de la région de Morlaix. Il restitue même fidèlement une partie du breton qu'il a appris depuis son enfance.

---

2. Le titre exact de l'ouvrage est : *Grammaire Celto-Bretonne, contenant les principes de l'orthographe, de la construction des mots et des phrases, selon le génie de la langue bretonne.*

3. Cité par DUJARDIN (1948).

Durant la rédaction du dictionnaire, Coëtanlem habite dans son manoir de Trogriffon au bord de la Penzé. Il est par là-même témoin des activités maritimes qui rythment le quotidien de ce bras de mer. Nous avons extrait de l'ouvrage plusieurs unités lexicales qui reflètent les connaissances maritimes de cette époque à travers les *badumes bretons* alors en usage sur le littoral morlaisien. Il s'agit, dans ce qui suit, de mettre en évidence des informations dialectologiques de première main sur le breton parlé par les gens de mer, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, entre l'estuaire de la Penzé et la Rivière de Morlaix.

*Aber* est le terme géographique décrivant l'environnement dans lequel se trouve établie la demeure de notre lexicographe.

**ABER** havre, entrée ou embouchure de riviere ou la mer entre. ce sont toujours de petits ports de mer. ce nom peut être formé de l'itérative *Az* et de *Bera*. Couler, fluer : et signifiera reflux des marées<sup>4</sup>.

*Aber*, havre, entrée, embouchure, décharge d'une riviere dans la mer, ou confluent de plusieurs rivieres qui s'y déchargent à la fois. (*Portus, Confluens.*) je m'étonne que D.P.<sup>5</sup> n'ait pas cité Davies sur ce mot qui ne devoit pas lui être étranger, puisqu'il se trouve plusieurs dans l'une et l'autre Bretagne qui en ont tiré leurs noms, tels sont en Angleterre, *Aber-avon*, *Aber-conwey*, &<sup>c</sup>. *Aber-deen* ou *Aber-dôn* en Ecosse, &<sup>c</sup>. Et dans ce païs *Aberbinic*, *Aber-ildut*, *Aber-ar-wrac'h* ou *Abervrac* &<sup>c</sup>. Nos marins appellent le havre de grace en Normandie, *Ann-hawr-newez* (prononc. *Añ-Aor-nevez*.) Le havre neuf ou nouveau, parce que les fortifications sont nouvelles. Les premières furent commencées sous le regne de François 1<sup>er</sup> elles ont été continuées dans la suite et considérablement augmentées.

Le manoir de Trogriffon, qui fait aujourd'hui partie de la commune d'Henvic, s'élève en effet sur les bords de la Penzé. Cet estuaire est navigable sur une longueur de six kilomètres et permet de relier le port de Penzé, village de la commune de Taulé, à la Manche. Située dans un territoire majoritairement rural, la Penzé abrite

4. Les parties soulignées signalent les passages extraits du dictionnaire de Le Pelletier.

5. Dom Louis LE PELLETIER.

cependant plusieurs activités liées au monde maritime. Certaines d'entre elles ont aujourd'hui disparu, mais au moment où Coëtanlem compose son dictionnaire, elles rythment le quotidien du chenal.

Coëtanlem cite plusieurs toponymes celtiques construits à partir d'*aber*. Soulignons *Aber-Binic* proposé comme une variante probable d'*Aber Benniget* et *An Aor Nevez*, appellation bretonne du port du Havre. Sur la côte occidentale du Nord-Finistère, on note également pour ce port la variante *An Nor Nevez*, que les locuteurs traduisent par « la porte neuve/nouvelle » (Le Bris, 2000).

Cependant, aux yeux de Coëtanlem, le mot *aber* semble avoir une valeur de substantif. Actuellement, cet usage est exclusivement restreint aux noms de lieu. De manière générale, « estuaire » se dit maintenant en breton *kanol*, *ar ganol* ; *stêr/stear*, *ar stêr/stear* ; *gouer*, *ar houer*, *rivier/richer/rimier*, *ar rivier/richer/rimier*. Excepté dans cette portion de territoire jouxtant la Penzé, où, comme le signalent Pondaven et Madeg (2004 : 32-34), *aber* signifie encore « estuaire » mais désigne surtout les petits affluents venant s'y jeter. D'après ces deux auteurs, la Penzé se dit en breton *Aber Beñzez*, *Kanol Peñzez*, *Rivier Beñzez*, *Rivier Peñzez*, *Ar Beñzeen*.

La longueur d'estuaire navigable entre le port de Penzé et l'embouchure de l'*aber* a permis de transporter de nombreuses marchandises depuis l'intérieur des terres vers les ports de la Manche et inversement. Les navires effectuant cette mission allaient ainsi au cabotage. Les marins naviguaient de cap en cap, sans perdre la terre de vue, à bord d'une embarcation appelée « gabare » qui se dit *gobar*, *ar hobar* en breton.

GÔBAR [...] Dans la conduite et le gouvernement des vaisseaux on donne le titre de *gôbarer* spécialement au maître ou patron de la gabarre<sup>6</sup> et par extension à chacun des matelots, pl. *gobarrerrienn*. Quoique le pl. de *gôbar* puisse être régulièrement *gobarou*, comme D.P. l'a marqué, on se sert plus communément de *gobiri* ; et au lieu du pl. *gobarrerrienn*, on peut dire aussi *gobaridi*, comme le dit le P.G.<sup>7</sup> de *gôbar* se dérive encore *gôbarrad* ou *gôbarat*, le contenu ou la charge d'une gabarre, la

6. Le terme officiel utilisé depuis 1786 par les centres de formation de la marine est « maître au cabotage ». Il a alors remplacé l'ancienne expression « maître de barque ».

7. Père Grégoire de ROSTRENNEN.

gabarrée, pl. *gôbaradou* ou *gôbarajou*. Enfin la profession de monter les gabarres et de les conduire s'appelle *gôbarrach*.

La variété lexicale établie à partir de *gobar* et répertoriée dans cet article témoigne de l'importance de l'activité maritime dans les estuaires de la région de Morlaix au moment où fut rédigé ce dictionnaire. Comme dans de nombreux estuaires de rivières bretonnes, le cabotage a disparu sur la Penzé durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

À l'article *LEWIA*, Coëtanlem propose une autre dénomination dialectale de «gouverner, piloter un navire» : *lévia*.

LEWIA [...] j'ai entendu dire *lewia*, *lévia*, gouverner, piloter, conduire, diriger un vaisseau, un navire, un bateau.

*Lévia* est également mentionné plus à l'ouest par Inisan (1902 : 119) et correspond à la variante utilisée dans la région de Plouescat. Gros (1993) signale *levia* et *léviat* à Locquémeau ; *léviat* à Locquirec (Al Lay, 1963) et à Ouessant *lé(v)iat* (Malgorn, 1909). *Lewia* est davantage employé au nord-est de Locquémeau. Le Dû (2012) donne la forme *lèwyal* à Plougrescant que nous pouvons rapprocher de *levyal* répertoriée par Roussel à Roscoff (Le Pelletier, 1752). De Lampaul-Plouarzel à Portsall, on trouve les désignations *léfiat*, *léfchiat* ou encore *leuchat* (Jal, 1848), (Le Bris, 2000). Notons qu'à Lampaul-Plouarzel le gouvernail se dit non seulement *stur* comme partout ailleurs en Basse-Bretagne, mais parfois aussi *leuch*. Cette dernière forme est à rapprocher du cornique *lew*, du gallois *llyw* et des variantes du vieil-irlandais *luí*, *laí*, *lue*<sup>8</sup> «gouvernail».

Seuls quelques lexicographes ont recueilli le terme *balouin* «beaupré» en breton : Quiquer (1633), Grégoire de Rostrenen (1732) et Le Pelletier (1716, 1752).

GWERN, mât. [...] *Gwern-valouin*, mât de beaupré [...] Nous disons *gwern*. *Ar wern-valouin*, le mât de Beaupré, je ne conteste pas que les marins de St-Malo ne puissent avoir été les inventeurs de l'espèce de voile dont on garnit ce mât ; mais les règles des mutes prescrivent de prononcer ainsi, ces mots conséquemment c'est ainsi qu'on doit les écrire.

---

8. [www.dil.ie](http://www.dil.ie) *Electronic Dictionary of the Irish Language*.

Coëtanlem reconnaît la dénomination du beaupré proposée par Le Pelletier. Le «o» de *gwern-valoin* est cependant prononcé [u]. La variante *balouin, ar valouin* a également été attestée à Lampaul-Plouarzel par Jal (1848). Elle n'est plus en usage dans cette commune, mais nous l'avons encore enregistrée sur l'île de Molène (Le Bris, 2000). L'emploi de *balouin*, dans la région de Morlaix au début du XIX<sup>e</sup> siècle, laisse supposer une ancienne distribution de ce terme plus étendue sur le littoral nord-ouest du Finistère.

La dénomination de l'ancre répertoriée par Coëtanlem est également intéressante. Elle varie sensiblement des formes *eor* et *enhor* indiquées par Le Pelletier.

EVÔR, Ancre de Navire, Anchora ; *Evoria*. Ancrer, mouiller, jeter l'Ancre, Anchoram jacere ; *Sewel ann evor*, Anchoram solvere, efferre.

Les données collectées dans le cadre de l'ALCAM<sup>9</sup> et lors d'enquêtes de terrain réalisées à Lampaul-Plouarzel et Ploumoguier (Le Bris, 2000) ont permis de réaliser la carte des désignations de l'ancre en breton. Le [v] épenthétique de [evor] noté par Coëtanlem existe aussi aux points 10 ['evarn], 11 [e:var], 12 [ɛ̃nvr] et dans la variante morbihannaise *ivor*. Le hiatus de *eor* se trouve atténué de la même manière dans les dénominations dialectales de *eol, eoul, ioul* «huile», répertoriées sur la carte 181 de l'ALBB<sup>10</sup>, devenant *evol, evoul* et *ivoul*. On peut de même observer cette alternance phonétique, hiatus/épenthèse, dans les désignations de «livre, des livres» (ALBB 428) : ['leər],[ 'lewər]/['levər],[ 'lever]. Les variantes du type *evar, evor* parfois prononcées ['evər] aux points 10, 11 et 12

9. *Atlas Linguistique des Côtes Atlantiques et de la Manche*. Le projet de cet atlas, mis en place par Patrice Brasseur dans les années 1980, comprenait 82 points d'enquête depuis Bray-Dunes en Flandre française jusqu'à Ciboure au Pays Basque français. Il n'a malheureusement pas été achevé. Le questionnaire totalise 400 questions concernant la description du rivage et des éléments marins, la navigation, la pêche, la faune et la flore marines. En Basse-Bretagne, une vingtaine d'enquêtes ont été réalisées à partir de 1983 par Jean Ropars, Claude Guillou, Armelle Audic et Jean-Michel Menesguen et coordonnées par Jean Le Dù. Je remercie Jean Le Dù de m'avoir facilité la consultation des carnets d'enquête.

10. *Atlas Linguistique de Basse-Bretagne* (LE ROUX, 1924-1963).



peuvent expliquer par métathèse la prononciation [ɛrv] attestée aux points 1, 2 et 3.



Carte : désignations de « ancre » en breton, en phonétique et au singulier.

1 Ploubazlanec	6 Roscoff	11 Lampaul-Plouarzel	16 Plougastel-Daoulas	20 Guilvinec
2 Plougrescant	7 Ile de Batz	12 Ploumoguier	17 Camaret	21 Loctudy
3 Locquémeau	8 Brignogan	13 Le Conquet	18 Douarnenez	22 Ile de Groix
4 Plougasnou	9 Landéda	14 Île de Molène	19 Ile de sein	23 Séné
5 Henvic	10 Portsall	15 Ouessant		

Châl. : dictionnaire de Châlons (1723) - ms. : dictionnaire manuscrit de Châlons - L.A. : dictionnaire de L'Armerye (1744), il s'agit dans ces trois cas de variantes lexicographiques.

On avance souvent que le nom de l'ancre en breton aurait pour origine le latin *anchora*, lui-même emprunté au grec *ἄγκυρα*, en le comparant notamment au gallois *angor*. Il semblerait que cette étymologie ait été établie par Le Pelletier à l'article *EOR* de son dictionnaire : « *Eor*, ou *Enhor*, Ancre de navire. [...] Davies (1632) écrit *Angor*, *Anchora*. A Gr. *Eor*, ou *Enhor* a la même origine, étant pour *Engor*. » D'après Ernault (1905 : 264), Le Pelletier aurait inventé la forme *enhor* pour que son raisonnement étymologique soit juste. Les désignations de l'ancre en breton feront l'objet d'un autre article. L'ensemble des dénominations inventoriées semble déjà supposer une étymologie différente.

Un autre terme nautique de source orale a particulièrement retenu notre attention : le verbe breton *sirga* « haler, remorquer un navire à l'aide d'un câble ». L'article écrit par Coëtanlem constitue sa première attestation lexicographique.

SIRGA, haler, traîner, tirer un bateau à la traîne, remorquer. *Remulcare*, trahere. Nos lexicographes n'ont pas connu ce mot, qui est cependant très usité chez les nautonniers voisins de côtes et des bras de mer. *Sirghærez* est le halage, l'action ou l'art de haler. Et *sirgheres* est le câble ou la corde dont on se sert pour l'opération, pl. *sirgheresou*.

Lors d'une enquête réalisée à Taulé et Locquéololé en 1997, nous avons également noté ce terme auprès de deux informateurs qui avaient vu ce type de halage sur la Rivière de Morlaix jusque dans les années 1930. À l'entrée de l'estuaire, la largeur du chenal ne permet plus à un navire de tirer des bords par la seule force du vent. Il faut donc amener les voiles et lancer un câble depuis le pont du bateau à une équipe de « sirguteurs » en attente sur la rive du chenal. Par la suite, nous précise Michel Le Bourhis<sup>11</sup>, « l'un derrière l'autre, le bout sur l'épaule, la main l'agrippant, les sirguteurs commencent à haler la bateau ». Le navire était ainsi « sirgué » jusqu'au port de Morlaix. Dans le français local, les dénominations « sirguer », « sirgauge », « sirguteur » remplaçaient les termes plus généralement employés en français tels que « remorquer », « remorquage » ou « remorqueur ». On les retrouve aussi dans les archives du conseil de fabrique de la paroisse de Locquéololé dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (Le Bourhis, 1989).

Dans l'état actuel de cette recherche, nous n'avons pas trouvé de mot apparenté à *sirga* dans les autres parlers bretons, mise à part peut-être la forme adverbialisée *a-chilk* (*a-sirg*) « à l'aide d'une sirgue, d'un équipage de sirguteurs » : *kas ur vatimand a-chilk da Lannuon* « haler un navire jusqu'à Lannion » (Gros, 1993). Cela supposerait l'existence dans le secteur de l'estuaire du Léguer des appellations \**chilk* « groupe de haleurs », \**chilka* « haler », \**chilkaj*

---

11. Je tiens à remercier chaleureusement Michel Le Bourhis pour sa disponibilité, son accueil et sa patience à nous expliquer l'activité du sirgauge sur la commune de Locquéololé et des alentours.

«halage»... L'information demande à être vérifiée. Dans les autres langues celtiques, aucun mot ne semble pouvoir être rapproché de *sirga*. Signalons toutefois que Guyonvarc'h (1973) considère *a-chilk* comme une altération populaire de *a-stlej*, adverbe composé à partir de *stlej* «traîne». Il s'appuie pour cela sur une occurrence du dictionnaire de l'Armerye (1744) : *fard à stleige d'ul læstre* «câble de remorque/remorque d'un navire». Mais *chilk* s'accorde mal avec *stlej*. Aussi écartons-nous l'hypothèse de Guyonvarc'h. Nous proposons de maintenir le rapprochement de *a-chilk* avec *a-sirg*. Certaines données linguistiques et historiques de l'Europe sud-atlantique semblent fournir davantage d'explications à ce sujet.

Nous avons en effet consulté les données maritimes des parlers romans. À l'ouest de l'aire linguistique romane, en péninsule Ibérique, plusieurs termes lexicaux concordent de manière frappante avec la dénomination bretonne. Dans le *Glossaire nautique* de Jal (1848) nous trouvons la définition suivante de l'équivalent espagnol :

SIRGA, esp. s. f. Cordelle à l'aide de laquelle on hale un bateau le long du rivage de la mer ; Action de haler à la cordelle, de *Sirgar* ou de *Silgar* (V.) ; Droit de halage.

En portugais et en catalan, on trouve aussi le verbe *sirgar* ; en basque, *zirgatu* (Mollat du Jourdin, 1992). Une consultation attentive du *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes* (Palay, 1991) permet d'ajouter plusieurs autres dénominations romanes apparentées du point de vue morpho-sémantique : *Cirgà* ; v.- Haler. *Cirgue* s. f. Action de haler ; équipe de haleurs. *Chirgà* ; v.- Piocher et tirer à soi pour extirper herbes et racines ; travailler à un labeur pénible ; par analogie peiner, faire effort, tirer dur. En bas Adour aussi : action de ramer. *Chirgue*, *chirgade* : équipage de rameurs. *Sirgà*. – Forme de *chirgà*.

De même, le FEW<sup>12</sup> fournit plusieurs attestations lexicales qui confirment le champ sémantique du halage et de la traction appliqué aux variantes romanes de *cirga*, *chirga*. Un glissement sémantique

---

12. *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (WARTBURG, 1922-2002). Les attestations lexicales relevées dans ce paragraphe sont extraites des volumes XXI-XXIII, intitulés : «Matériaux d'origine inconnue». Dans ces trois tomes, le FEW ne signale donc aucun étymon.

peut parfois s'opérer vers celui de la pénibilité du travail physique. On relève notamment : FEW XXI, 364b (Landes, Mont-de-Marsan, Aire-sur-l'Adour) *chirgá*, tirer fortement. FEW XXI, 368b (Hérémence, Valais-Suisse) *širgate* v.a. transporter, d'une place à une autre, remuer, traîner de côté et d'autre. FEW XXIII, 107b (Béarn) *Chirgá*, ramer. XXII-1,103b (Clermont-l'Hérault) *cirgá*, peiner, travailler beaucoup ; (Béziers, Puisserguier) travailler, péniblement. En français régional de Nîmes, on dit aussi : «son patron l'a fait cirguer (il l'a fait trimer, endurer)» (Domergue, 2002).

Depuis le Moyen Âge, les marchands bretons ont entretenu avec le sud-ouest de la France un commerce florissant. Et plus particulièrement avec les ports de Bordeaux, Libourne et Bayonne où ils exportaient du sel, du bois, du blé, des toiles et importaient du vin. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les liaisons commerciales se sont développées voire intensifiées avec la péninsule Ibérique. En raison des conflits entre certains royaumes d'Europe occidentale, le transport maritime a parfois connu des périodes où le trafic diminuait considérablement. Mais, d'après Tanguy (1994) et Casado Alonso (2000), il est permis d'affirmer que le port de Morlaix a exporté aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles une importante production de toiles en Espagne (Bilbao), au Portugal (Lisbonne) et sur le marché hispano-américain. À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le marché américain se ferma. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les marchands morlaisiens déplacèrent dès lors l'exportation de leurs toiles vers Cadix et maintinrent le trafic avec Lisbonne. Ce négoce se poursuivit durant au moins la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les marchands morlaisiens séjournaient parfois quelques mois, quelques années dans les ports ibériques.

Des liaisons commerciales conséquentes ont donc maintenu un va-et-vient quasi constant sur plusieurs siècles entre la région de Morlaix et la péninsule Ibérique. Étant donné les nombreuses concordances lexicales précédemment notées en espagnol, en portugais et à partir du FEW et du dictionnaire de Palay, il apparaît évident que le terme *sirga* relevé par Coëtanlem est bien d'origine romane. La régularité de ces échanges maritimes explique peut-être l'usage de *sirga* dans la région de Morlaix et celle de Lannion.

Les désignations du type *sirgar* font partie des appellations dominantes en péninsule Ibérique pour signifier «haler, remorquer». Dans le sud-ouest de la France, les champs sémantiques de *cirgá*,

*chirgà* semblent être parfois de nature un peu plus hétérogène. Mais la signification « haler » l'emporte aussi. Au vu des attestations lexicales actuellement identifiées, il paraît difficile de se prononcer pour un emprunt roman en provenance de l'une ou l'autre de ces deux aires linguistiques.

Lors de la découverte de ce manuscrit à la fin des années 1940, Falc'hun (1948, 113) affirmait : « L'intérêt linguistique de l'ouvrage est plus mince que ne le laisseraient croire ses 8334 pages. Il tient dans les rares précisions que l'auteur nous donne, comme par distraction, sur le breton de Morlaix. » Falc'hun n'avait pu consacrer, à cette époque, que quelques heures à l'examen du dictionnaire de Coëtanlem et consulter seulement les trois premiers volumes.

Nous pensons qu'il serait à présent fort utile de relever systématiquement l'ensemble de ces moments de « distraction » que recèle encore cet ouvrage. Les éléments dialectologiques inventoriés constitueraient une base de données fiable pour identifier davantage les caractéristiques des badumes bretons morlaisiens. Il conviendrait de préciser cette analyse en comparant ces données au breton encore parlé dans cette région et aux différentes études et corpus dialectaux apparentés.

## Bibliographie

- AL LAY F. (1963), *Bilzig*, Emgleo Breiz, Brest.
- CASADO HALONSO H., « Le commerce des marchandises de Bretagne avec l'Espagne au XVI<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, 107, 2000, p. 29-50.
- CHÂLONS (de) P., *Dictionnaire breton-français du diocèse de Vannes*, De Heuqueville, Vannes, 1723.
- DAVIES J., *Antiquae linguae Britannicae ...et linguae latinae, dictionarium duplex*, R. Young et Joan, Londres, 1632.
- DOMERGUE R., *L'intégration des étrangers dans un village du Midi (1900-1960)*, L'Harmattan, Paris, 2002.

- DUJARDIN L., «Un lexicographe breton ignoré : P. J. Coëtanlem de Rostiviec», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 1-1948, p. 42-48.
- ERNAULT É., *Notes d'étymologie bretonne*, III, Prud'homme, Saint-Brieuc, 1905.
- FALC'HUN F., «Le dictionnaire breton de Coëtanlem», *Nouvelle Revue de Bretagne*, 2-1948, p. 108-113.
- FOMIN M., G. BONDARENKO, T. TORMA & G. TONER (dir.), (dernière visite 01-2013), *Electronic Dictionary of the Irish Language*, Royal Irish Academy & University of Ulster. www.dil.ie
- GROS J., *Dictionnaire français-breton des expressions figurées*, Emgleo Breiz – Brud Nevez, Brest, 1993.
- GUYONVARCH C.-J., *dictionnaire étymologique du breton ancien, moyen et moderne*, Ogam-Celticum, Rennes, 1973-1975.
- INISAN L., *Emgann Kergidu ha traou all c'hoarvezet e Breiz-Izel e-pad Dispac'h 1793*, Brest, Derrien (Réédition de 1877 (1<sup>er</sup> V.) et 1878 (2<sup>nd</sup> V.)), 1902.
- JAL A., *Glossaire nautique*, Firmin-Didot, Paris, 1848.
- L'ARMERYE A. (Cillart de Kerampoul), *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes*, Leide, 1744.
- LE BOURHIS, M., *Auprès de notre arbre*, Éditions Bretagnes, Taulé, 1989.
- LE BRIS D., *L'élément breton dans le Glossaire nautique de Jal*, Thèse de doctorat, École Pratique des Hautes Études, Paris, 2000.
- LE DÛ J., *Le trégorrois à Plougrescant. Dictionnaire breton-français / français-breton*, Emgleo Breiz, Brest, 2012.
- LE GONIDEC J.-F.-M.-N.-A., *Grammaire celto-bretonne, contenant les principes de l'orthographe, de la construction des mots et des phrases, selon le génie de la langue bretonne*, Rougeron, Paris, 1807.
- LE PELLETIER L., *Dictionnaire étymologique de la langue bretonne*, manuscrit publié en fac-similé en 1975, Bibliothèque municipale, Rennes, 1716.
- LE PELLETIER L., *Dictionnaire de la langue bretonne*, Delaguette, Paris, 1752.
- LE ROUX P., *Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, Plihon, Rennes, 1924-1963.
- MALGORN J.-L., «Le breton d'Ouessant», *Annales de Bretagne*, 25, 1909-1910.
- MAUNOIR J., *Le Sacré Collège de Jesus*, Hardouin, Quimper, 1659.

- MOLLAT du JOURDIN M. (éd.), *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, Lettre H, CNRS, Paris, 1992.
- PALAY S., *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*, CNRS, Paris, 1991.
- PONDAVEN, P. & M. MADEG, *Bae Montroulez*, Ar Skol Vrezoneg - Emgleo Breiz, Brest, 2004.
- QUIQUER G., *Nomenclator*, George Allienne, Morlaix, 1633.
- ROSTRENE G. (de), *Dictionnaire françois-celtique ou françois-breton*, Vatar, Rennes, 1732.
- TANGUY J., *Quand la toile va*, Éditions Apogée, Rennes, 1994.
- WARTBURG W. (von), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Bonn, Berlin, Bâle : Klopp, Teubner, Zbinden, 1922-2002.